

PROJETS PEDAGOGIQUES CYCLE 2 ET CYCLE 3

Objectif général n° 1 : Aider au développement de la conscientisation et l'engagement citoyen : pour aujourd'hui et pour l'avenir

Définition : Dans cette partie nous développerons des stratégies éducatives dans le but de tenter d'alerter leur esprit sur le fait qu'ils font partie d'un ensemble. Ce tout est composé d'êtres vivants capables de réflexions intellectuelles pouvant servir un collectif. Que dans cet esprit collectif chacun ait des droits et des devoirs à tenir et que chacun ait un rôle à jouer afin que nous puissions tous vivre en harmonie.

- **Objectif Educatif n°1 : Permettre à chacun de s'exprimer dans le but de faire naître en chaque individu une conscience critique : « semer des graines »**
 1. Mise en place d'ateliers de débats autour de grands thèmes permettant une ouverture à la diversité sociétale.
 2. Mise en place d'ateliers d'expression corporel, artistique, orale source d'épanouissement personnel (théâtre et danse dans les Arbres ou au sol)
 3. Mise en place d'ateliers ludiques et sensationnels : moments magiques, simples et pures où l'appréciation de la vie est un sentiment omniprésent.

- **Objectif Educatif n°2 : Favoriser et permettre l'apprentissage de la citoyenneté par la socialisation, l'expression et le respect d'autrui (Respect de la dignité humaine)**
 1. Création de projets accessibles à tous afin de stimuler les motivations de chacun.
 2. Création de projets visant à la connaissance et à la reconnaissance d'autrui et de sa diversité. Projet autour des mixités sociales, de l'inter généralité.
 3. Mise en place de séances d'animation avec pour but de développer des aptitudes à comprendre les enjeux sociaux, à faire attention au respect des opinions de chacun, de sa liberté de choix...pour une société dans l'interaction et dans le respect mutuel. Projet d'expression et de rédaction sur la thématique du respect d'autrui.

- **Objectif Educatif n°3 : Favoriser le travail en équipe, le partage et la coopération dans le but de tendre vers un investissement solidaire.**
 1. Laisser place à de nombreux temps de concertation et de discussions collectives entre les différentes séances encadrées
 2. Développement de projets collectifs diversifiés où chacun doit trouver sa place, et déterminer son rôle
 3. Mise en place d'ateliers nécessitant des qualités de solidarité pour tendre vers un climat d'entraide naturel et solidarité envers les personnes en difficultés

Objectif général n°2 : Favoriser et permettre le développement des capacités physiques, techniques et mentales de l'individu (enfant, jeune, adulte...) visant à l'acquisition de l'autonomie (progression et implication)

Définition : Dans un souci de qualité pédagogique, nous privilégions dès que possible la mise en place de cycles d'animation et séjours. Ainsi, les participants peuvent développer pleinement leurs potentiels et aller progressivement vers plus d'autonomie.

- ***Objectif éducatif n°1 : Favoriser la participation active du public à différents niveaux de l'animation.***
 1. Attribution de rôles (mettre du temps, médiateur...) pendant les animations
 2. Apprentissage de différentes techniques de cordes et de confections de nœuds
 3. Privilégier les activités pratiques aux transmissions de savoirs en forme de cours magistraux

- ***Objectif éducatif n°2 : Permettre et évaluer une progression dans les savoirs, les savoirs faire et les savoirs être.***
 1. Privilégier la mise en place d'activités sportives et nature, activités complémentaires
 2. Transmettre des connaissances par le biais de supports variés, et également sur des sites variés
 3. Utiliser des outils d'évaluations personnelles variées (météo intérieur, arbres à savoirs...)

- ***Objectif éducatif n°3 : Favoriser le dépassement de soi et l'épanouissement personnel dans une activité physique sportive adaptée aux possibilités de chacun.***
 1. Varier les activités proposées pour satisfaire aux besoins de chacun
 2. Proposer des ateliers permettant le développement de l'estime de soi, de la confiance en l'autre, et la sortie de sa zone de confort.
 3. Valoriser toutes les actions positives, par des encouragements et des conseils

Objectif général n°3 : Eduquer à l'environnement et au développement durable : pour aujourd'hui et pour l'avenir :

Notre association se veut être un porteur de valeurs fortes pour former des individus épanouis, dans un contexte social serein, et sur une planète accueillante aujourd'hui et pour l'avenir.

Définition :

La conférence de Tbilissi, en 1977, a proposé cette définition de l'éducation à l'environnement :

L'éducation à l'environnement est une éducation civique qui a pour but "d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels".

Cette éducation à l'environnement vise aussi "à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement".

- ***Objectif n°1 : Eduquer à la connaissance et au respect de la nature : Découvrir le milieu forestier, l'arbre en nature ou en ville, apprendre à le lire, à le comprendre, à le protéger***
 1. Mise en place de projet d'expression et de rédaction sur la thématique du respect des droits de la faune et de la flore
 2. Être acteur de son activité en permettant au pratiquant de s'initier et de comprendre son environnement naturel de proximité.
 3. Inscire l'activité dans une finalité d'éducation à l'environnement.

- ***Objectif n°2 : Créer un lien entre l'enfant et son environnement naturel : Favoriser la grimpe réfléchie***
 1. Permettre au pratiquant de choisir son arbre en fonction de sa sensibilité (difficulté, accessibilité, esthétique, panorama, essence...).
 2. Trouver des sites permettant aux enfants de s'initier à une pratique d'activités en extérieur à proximité du centre de loisirs, de l'école à moindre coût notamment lié au déplacement. Favorise la découverte d'une grande variété de sites.
 3. Mettre en place des cycles d'apprentissage permettant d'utiliser l'arbre aussi bien comme un terrain de connaissances et d'expériences, que comme un terrain de jeu respectant le « vivant »

- ***Objectif n°3 : Éduquer au développement durable par la mise en valeur du patrimoine naturel.***
 1. Envisager l'arbre ou tout support pédagogique comme un être vivant à respecter et percevoir son rôle dans le milieu naturel.

2. Organiser des balades d'observation de la nature en tenant un carnet de bord permettant de noter les êtres vivants ainsi que les déchets dûs à l'activité humaine. Sensibiliser, éduquer à la notion d'impact sur l'environnement.
3. Prioriser les activités de reconnexion à la vie forestière ou rocheuse, à la vie sauvage.